

sur la séparation des Eglises et de l'Etat, et que la commission sénatoriale nommée pour l'examiner, l'a approuvé, il importe de savoir exactement ce qu'il faut en penser et ce qu'il faut attendre du régime qu'il nous prépare.

Sans doute, pour se former une opinion, l'on peut recourir aux longs et importants débats qui ont eu lieu à la Chambre des députés sur ce grave sujet, au rapport de M. Briand qui les a précédés, aux différents ouvrages et aux nombreux articles qui ont paru à cette occasion. Dans ces documents, l'on trouvera les éléments d'un jugement sérieusement motivé. Mais ces éléments se trouvent épars en une multitude de volumes et de publications ; puis on se heurtera aux opinions, souvent les plus disparates, qui déroutent et déconcertent même les hommes compétents en ces matières. Comment alors connaître sûrement et rapidement la vérité ? ce qui est une nécessité pour tous à l'heure actuelle en France. Il est à craindre que l'on ne s'égaré au milieu de toutes ces discussions, ou que l'on ne perde un temps précieux en d'interminables et peut-être stériles recherches.

Aussi, pour se guider sur un terrain si périlleux et pour contrôler les affirmations qu'on entend fatalement autour de soi, et qu'on lit journellement, il est indispensable avant tout d'avoir en possession *une étude d'ensemble* sur toutes les questions qui ont été soulevées par le problème si ardu et si compliqué de la séparation, et sur les événements qui ont amené parmi nous la discussion de cette réforme. Cette étude s'imposera particulièrement, si elle est écrite *avec méthode, clarté, calme, modération impartialité*.

Or telles sont les qualités du travail de M. l'Abbé Sevestre : L'HISTOIRE, LE TEXTE, LA DESTINÉE DU CONCORDAT DE 1801, qu'il vient de publier de nouveau, sur des instances très pressantes. Ce travail d'utile synthèse, déjà fort remarqué, a été révisé avec soin, entièrement refondu et très amplement développé. Il se présente maintenant avec une *forme scientifique* et une *importance* qu'il n'avait point primitivement,

Comme l'indique le titre, l'ouvrage se divise en trois parties. La première partie est consacrée à raconter les *négociations et la signature* du Concordat, *sa ratification à Rome et sa publication à Paris, son acceptation et sa publication par les*